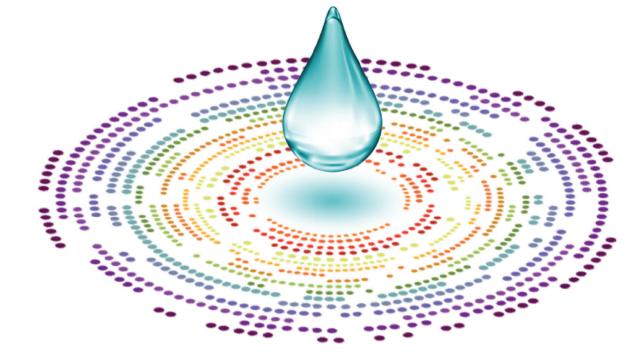
DES PROPOSITIONS POUR UN PARTAGE ÉQUITABLE ET APAISÉ DE LA RESSOURCE

3 axes & 13 préconisations sous forme de « fiches actions »

	PRÉCONISATION	FINALITÉ
Une urgence à comprendre et à partager	Mieux sensibiliser à la rareté de l'eau	Mettre en place un dispositif d'animation et de concertation, décliné dans les territoires, cohérent et convergent, à l'échelle régionale.
	Mieux former et renforcer la formation	S'appuyer sur les acteurs de la formation et de l'enseignement pour irriguer les cursus et les établissements avec les principes de la préservation de la ressource en eau.
	Améliorer la communication sur les restrictions d'eau	Harmoniser et simplifier le porté à connaissance à destination des usagers de la ressource dans le cadre des arrêtés de restriction des usages.
	Massifier et accélérer les études de territoire et les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)	Massifier la réalisation d'études territorialisées à vocation de diagnostic et d'aide à la décision sur la répartition des usages de l'eau.
	Favoriser les synergies entre les usagers locaux	Créer une culture de l'approche collective et interservices.
Ralentir le cycle de l'eau et développer les « territoires éponges »	Financer la restauration, la préservation des milieux humides et des cours d'eau, ainsi que les solutions fondées sur la nature, à la hauteur des enjeux	Créer les conditions d'un développement soutien massif des animations territoriales et thématiques ainsi que des actions de préservation des zones humides en y affectant les moyens financiers nécessaires et en optimisant les conditions d'obtention des financements.
	Aménager autrement les territoires	Favoriser et encourager les aménagements et constructions de nature à optimiser l'infiltration des eaux pluviales.
	Une stratégie régionale de mutation des pratiques agricoles financée par des moyens suffisants	Accompagner le développement et l'appropriation de pratiques s'appuyant sur l'optimisation du potentiel hydrique des sols.
Une utilisation efficiente et sobre de l'eau	Une sobriété dans toutes les politiques impactant la ressource eau	Faire infuser la sobriété dans les politiques publiques.
	Créer les conditions d'un partage équitable entre tous les usages et usagers	Mettre en place un dispositif de recueil et de compilation des données sur la disponibilité et les usages de l'eau nécessaires à une acceptation partagée des règles de la répartition des usages.
	Rénover et optimiser les réseaux	Créer les conditions matérielles et financières d'une accélération du rythme de renouvellement des réseaux par les collectivités.
	Privilégier les solutions adaptées au territoire, et les fonder prioritairement sur la nature. Utiliser des solutions techniques étudiées scientifiquement et consensuelles plutôt que des solutions techniques simplistes, contradictoires avec les objectifs de sobriété	Faire sortir du mythe de la solution technologique qui résout le problème et permet d'assurer la continuité d'un usage en faisant la promotion des solutions sans regret, fondées sur la nature.
	Innover et poursuivre la recherche pour réduire les prélèvements d'eau	Encourager l'innovation en faveur des économies d'eau dans les process et pratiques des entreprises.







PRÉSERVER L'EAU, UNE RESSOURCE ÉPUISABLE

Octobre 2023

L'eau un bien commun

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

Le respect des équilibres naturels implique la préservation et, le cas échéant, la restauration des fonctionnalités naturelles des écosystèmes aquatiques [...]. Ces fonctionnalités sont essentielles à la reconquête de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à l'atténuation de ses effets et participent à la lutte contre les pollutions. A ce titre, les écosystèmes aquatiques et les écosystèmes marins constituent des éléments essentiels du patrimoine de la Nation.

Dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis, l'usage de l'eau appartient à tous et chaque personne physique a le droit d'accéder à l'eau potable [...]. » (L210-1 du Code de l'Environnement).



Éric Chevée, Président du CESER

Pourquoi une étude du CESER?



essentiels à la vie sur Terre, se raréfie. Les changements climatiques en font aujourd'hui une ressource précieuse. Afin de faire avancer sur cette question majeure, le CESER a adopté son rapport "Préserver l'eau, une ressource épuisable" le 16 octobre 2023.

A partir de données étayées, Il poset de nombreuses auditions, pour il dresse un panorama de la l'eau.

L'eau, au coeur des besoins situation alarmante de l'eau essentiels à la vie sur Terre, disponible en Centre-Val de Loire se raréfie. Les changements et propose de développer des climatiques en font aujourd'hui solutions de bon sens, connues, une ressource précieuse. Afin de mais insuffisamment soutenues.

Il présente dans un langage compréhensible par tous des éléments techniques sur la gestion quantitative de l'eau, souvent réservés aux débats entre experts. Il pose ainsi une première pierre pour démocratiser la gestion de



POURTANT ON UTILISE COLLECTIVEMENT PLUS D'EAU



